



Marennes

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE N°25 | FÉVRIER 2017



« Bientôt la fin de l'hiver »



4 Participation Citoyenne



5 Agrandissement Cantine



7 Marennoise du Cœur



Début 1900



2017



1910

SOMMAIRE

- Le Mot du Maire p. 3
- Vie communale..... p. 4
 - Participation citoyenne
 - Message aux nouveaux arrivants
 - Population
- Urbanisme p. 5
 - En chiffres et en photo
 - Du POS au PLU
 - Bâtiment
 - Agrandissement de la cantine
 - Budget
- Environnement p. 6
 - Nos rivières et nos combes
 - CCAS
- Café de Marennes p. 7
 - SITOM
 - La Marennoise du Cœur
- MCN p. 8
 - Agenda

Photo de couverture :
« Combe de Noyon sous le givre » Janvier 2017

FLASH INFO

OUVERTURE DE LA MAIRIE : CHANGEMENT D'HORAIRES

Depuis le lundi 30 janvier 2017, la plage d'ouverture hebdomadaire de la Mairie augmente d'une durée de 3 heures. Les nouveaux horaires sont désormais :

- Lundi : de 8 h à 12 h
- Mardi : de 13 h 30 à 18 h 30
- Mercredi : de 8 h à 12 h
- Jeudi : de 8 h à 12 h
- Vendredi : de 13 h 30 à 17 h 30

Tél. 04 78 96 03 40
 Fax 04 78 96 07 79
marennes69@wanadoo.fr

BOULANGERIE

Depuis le lundi 23 Janvier 2017, la boulangerie DIGONNET ouvre l'après midi de 15 h à 19 h du lundi au vendredi, en plus des anciens horaires. Tous ceux qui n'ont pu acheter leur pain le matin pourront le faire au retour de leur journée de travail.

Les vendeuses seront heureuses de vous accueillir et de vous servir.

LES CLASSES EN 7

20 ans après, les « Classes en 7 » se sont retrouvées et se préparent à animer cette année 2017.

Première étape, une réunion de travail, le lundi 24 avril, avec tous les classards de bonne volonté, pour préparer la première manifestation : un bal prévu le samedi 27 mai.

Classards rejoignez-nous !

Contactez Gérald au 06 87 08 89 01

JOB D'ÉTÉ

Retenez la date du **5 Avril à Sérézin-du-Rhône** : Avec les Jeunes pour le Forum Job d'été. Parmi les 200 jeunes présents en 2016, 50 environ ont trouvé un emploi estival.

LE MOT DU MAIRE

PLU, trois lettres qui en remplacent trois autres : POS.

Un changement imposé, des règles qui sont transformées radicalement. Par conséquent, pour une plus ample réflexion, nous avons élargi la commission urbanisme à l'ensemble du Conseil Municipal. La densification des logements sur les parcelles constructibles pose, pour nous, le vrai problème de la disparition du caractère rural de notre village.

Après l'état des lieux réalisé en termes d'environnement, d'hydrologie, d'assainissement, de voiries, d'équipements scolaires et de disponibilités foncières, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est actuellement en cours d'élaboration.

Ce sont les grandes lignes du futur PLU qui devront s'inscrire dans le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Une réunion publique sera organisée au printemps. Le zonage et le règlement suivront durant l'année. L'enquête publique viendra clore la consultation.

Vous l'avez compris, comme pour nombre de communes soumises à cette loi, la date butoir de fin mars n'est pas envisageable. Dans ce cas, la loi a prévu que le RNU (Règlement National d'Urbanisme) prendra le relais pour faire la transition.

Cette année, la commune est devenue propriétaire du bar/tabac/presse Tixier. Le montant global de la transaction, après avis des Domaines, s'est élevé à 570 000 €. L'opération a été entièrement autofinancée et par conséquent n'a nécessité aucun prêt. Madame Tixier va continuer son activité jusqu'à début avril.

Bravo à Madame Tixier ! Nous souhaitons à son successeur la même longévité !

Pour finir, je veux féliciter nos associations qui, comme vous le verrez à la lecture de l'agenda, nous promettent un printemps agréablement chargé et varié.

Merci à chacune d'elles.

Jacky ROZIER



VŒUX du 6 Janvier 2017

Jacky ROZIER, entouré de l'équipe municipale, a convié les Marennois à la salle des fêtes pour les traditionnels vœux.

Cette soirée donne l'occasion de faire un point sur les projets qui ont été réalisés sur l'année

2016 ainsi que ceux en cours et à venir.

À l'issue de ce discours, nous avons tous pu discuter autour d'un verre et de la fameuse galette des rois.

Bonne et heureuse année à Tous

VIE COMMUNALE

PARTICIPATION CITOYENNE

Un dispositif de prévention pour la sécurité dans le village.

Le Mardi 24 Janvier à 20 h à la salle des fêtes de Marennes, s'est tenue une réunion publique d'information, en présence du lieutenant Réreau de la Brigade de Gendarmerie de Corbas.

De nombreux Marennois étaient présents, leur participation active a été très appréciée des élus qui se sont mobilisés pour que ce dispositif soit mis en route.

Un protocole participation citoyenne sera signé avec la Préfecture pour valider notre collaboration étroite avec la Gendarmerie de notre secteur.

Un réseau constitué de citoyens volontaires nommés « référents » sera mis en œuvre. Ils bénéficieront d'une formation dispensée par les forces de l'ordre.

Le référent collecte et rassemble les informations (événements anormaux, véhicules suspects, dégradations, dépôts de déchets sauvages, etc.), signalés par les citoyens puis fait parvenir ces informations à la gendarmerie suivant un protocole adapté.



En fin de réunion, plusieurs personnes se sont portées d'ores et déjà candidates pour ce rôle de référent. C'est excellent pour démarrer notre travail de quadrillage de la commune, chaque référent aura un périmètre bien défini.

Nous nous donnons jusqu'au mois d'avril pour que le dispositif soit pleinement opérationnel. La participation de tous sera un atout majeur dans la fiabilité de ce nouvel outil et pour obtenir une forte efficacité !

Nous avons encore besoin de soutien !

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour vous porter volontaire et participer à la mise en place de ce projet !



MESSAGE AUX NOUVEAUX MARENNOIS

« Mon village, ce n'est pas seulement le lieu d'habitation ! Que l'on y soit né ou que l'on soit venu s'y installer ou même que l'on ait dû le quitter, il occupe forcément une place particulière. Il nous touche de près car il s'est identifié à notre nom par l'adresse souvent jointe. Mais il veut devenir plus encore car il ne constitue pas la simple « cité dortoir » que l'on quitte chaque matin pour la retrouver chaque soir ! On ne peut que s'intéresser à lui, à ses habitants, à ceux qui sont nés là et dont les racines sont parfois très anciennes et l'on se prend à l'aimer.

Aimer son village, c'est partager, s'intéresser à sa vie, à son entité, à son histoire construite et façonnée au fil du temps. C'est cette histoire que nous nous sommes mis en tête, ou plutôt que nous avons eu à cœur de faire sortir des brumes du sommeil... »

Avec cet extrait de la préface du livre DU CÔTÉ DE MARENNES... LOU FIL DOU TAN, nous informons tous les nouveaux Marennois que l'ouvrage paru en 2013 est en vente à la bibliothèque le mercredi de 15 h à 18 h.

En parcourant les 327 pages richement illustrées de photos dont la plus ancienne date de 1870, nous espérons que vous découvrirez la formidable aventure des 150 familles qui ont contribué à sa réalisation. Vous allez mieux comprendre pourquoi vous avez choisi notre village qui va devenir le vôtre !

Bienvenue à Marennes et bonne lecture.



POPULATION

1603 habitants à Marennes en 2016

	NAISSANCES	MARIAGES	DECES
2014	18	6	7
2015	15	8	7
2016	26	5	5

URBANISME

EN CHIFFRES ET EN PHOTO

	CERTIFICATS D'URBANISME	PERMIS DE CONSTRUIRE	DÉCLARATIONS PRÉALABLES
2013	21	13	30
2014	34	20	31
2015	45	26	23
2016	54	33	27
janvier 2017	11	4	3



DU POS AU PLU

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) mis en place sur la commune en 1981 sera caduc à la fin du mois de mars 2017. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est actuellement en cours de finalisation par le Conseil Municipal. Afin d'être validé par l'État, il doit s'inscrire pleinement dans les orientations définies à l'échelle supra communale, notamment par le Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération

lyonnaise (SCOT 2030) et le Programme Local de l'Habitat (PLH 2015-2020) de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO).

Après le 27 mars et jusqu'à la validation du PLU pour la commune de Marennes, les projets de constructions seront instruits par les services de la Préfecture du Rhône.

BÂTIMENT

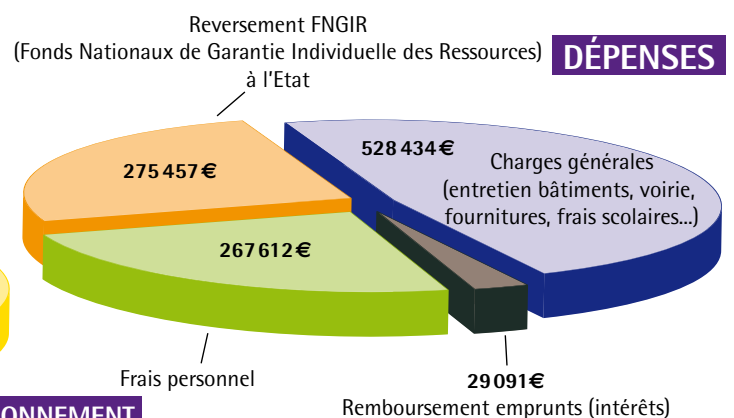
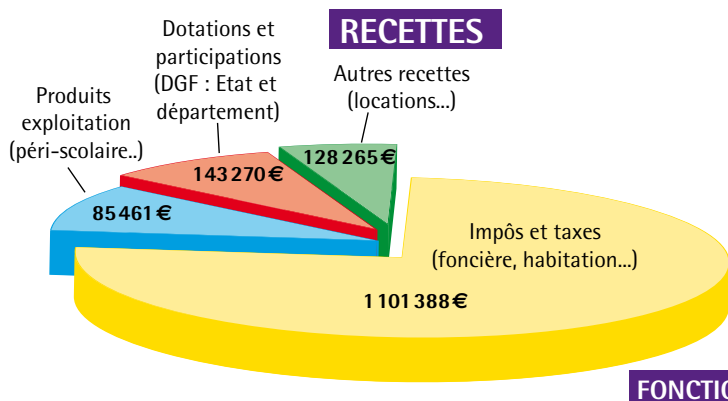
AGRANDISSEMENT DE LA CANTINE

Le restaurant scolaire permet actuellement d'accueillir un maximum de 45 enfants par service. Avec l'arrivée de nouveaux enfants dans l'école, et malgré les deux services effectués par jour, la capacité d'accueil du bâtiment n'est pas compatible avec l'augmentation à venir du nombre de repas à servir.

Aussi la municipalité a souhaité agrandir la cantine. Un permis de construire a été déposé afin d'augmenter la surface utile de 32 m². Pour limiter les impacts sur la vie de l'école, ces travaux d'agrandissement devraient se dérouler au cours de l'été 2017, avec l'objectif d'un réfectoire opérationnel dès la rentrée de septembre 2017 et l'accueil d'environ 25 enfants supplémentaires par service.



COMPTE ADMINISTRATIF 2016



ENVIRONNEMENT

AU CHEVET DE NOS RIVIÈRES ET DE NOS COMBES...

Historiquement, chaque commune est responsable de l'entretien et de la restauration de ses rivières, ainsi que des ouvrages de protection contre les crues.

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique crée une compétence ciblée et obligatoire relative à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations au sein du programme « GEMAPI » : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Pour rentrer dans ce processus et pour gérer le Val d'Ozon, il faut regrouper les communes de la CCPO avec toutes celles du

bassin versant de l'Ozon. Dans ce but, un nouveau syndicat va être créé, en remplacement de celui du SIAVO (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon). Parce qu'ils connaissent déjà les difficultés de ce dossier, les délégués du SIAVO iront siéger dans le nouveau syndicat : le futur SMAVO, Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Ozon.

Rappel : les riverains des cours d'eau sont dans l'obligation d'entretenir le lit des rivières. Un simple entretien manuel suffit : élimination des débris végétaux ou autres, flottants ou non et coupe de la végétation des rives.

CCAS

SPECTACLE ET GALETTES POUR NOS AÎNÉS...

Pour la troisième année, les membres du CCAS et le Conseil Municipal ont accueilli nos aînés à la salle des fêtes le vendredi 20 janvier 2017 pour un après-midi festif et musical avec la participation d'un groupe de chanteur et musiciens « OCEANE SPECTACLES ».

Le répertoire musical des années 60 et 70 choisi « rien que pour vous ! » nous a enchantés ! Certains ont même pu danser le Madison !



Nous avons terminé cette belle journée de janvier en partageant la traditionnelle galette des rois accompagnée du verre de l'amitié.

COLIS DE NOËL

L'équipe du Centre Communal d'Action Social (CCAS) a distribué 164 colis, avec toujours autant d'enthousiasme, aux personnes de 70 ans et plus, résidant sur la commune.

Nous sommes toujours accueillis avec beaucoup de chaleur, de gentillesse ce qui permet de garder un lien important.

ANNIVERSAIRES

Comme en 2016, l'équipe du Centre Communal d'Action sociale (CCAS) fêtera les anniversaires de nos aînés âgés de 85 ans, de 90 ans et plus.

Cette année, 16 personnes seront visitées le jour de leur anniversaire pour passer un moment de partage et de fête.



M. EYMIN, le doyen du village

CAFÉ DE MARENNES - CAFÉ TIXIER

Voilà 48 ans que Claudette Tixier nous sert nos cafés, nos verres, nos cigarettes, notre journal.

Il est temps pour elle de se reposer un peu et de profiter d'autres choses.

La Mairie ne voulant pas voir disparaître ce commerce qui attire et fait bouger le centre village, a tout mis en œuvre pour faire l'acquisition de l'ensemble, bâtisse, terrain atte-

nant, fonds de commerce, matériel et licence IV. Un gérant pourra ainsi continuer cette activité dont nous avons tous besoin et qui constitue un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.

Mme Tixier arrêtera définitivement son activité le 4 Avril 2017.

Nous lui souhaitons tous une heureuse retraite bien méritée.



Le Café au fil du temps.

POUR 2017
votre environnement
est entre vos mains !

Sitom
Sua Blaise

Vous faites le montant de votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En triant, vous participez à sa baisse...

Aidez-vous !

RANDONNÉE 1^{ER} MAI

Pour cette troisième édition, la Marennoise du Cœur, se déroulera le lundi 1^{er} mai 2017. L'objectif de cette randonnée solidaire est d'offrir une matinée agréable aux sportifs, tout en dégageant quelques bénéfices qui seront reversés intégralement à l'association « Solidarité Handicap Marnnois ».

3 parcours de 6 km, 12 km et 18 km seront proposés aux marcheurs qui termineront cette matinée avec un repas chaud, inclus dans les frais d'inscription.

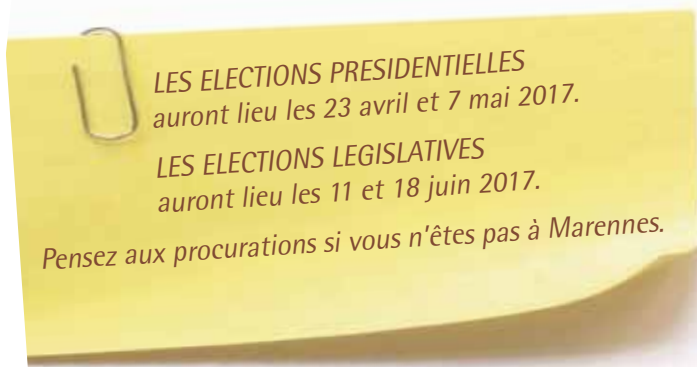
Nous invitons les bénévoles et les associations à venir en Mairie, échanger sur le sujet et organiser cette manifestation, le 13 mars 2017 à 20h30.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Pour pré-inscrire vos enfants à l'école maternelle ou élémentaire, il convient, en premier lieu, de passer à l'accueil de la mairie, muni d'un justificatif de domicile, de la pièce d'identité et du livret de famille. Le document que vous aurez ainsi rempli et signé sera transmis à l'établissement. L'inscription définitive se fait lors du rendez-vous avec la directrice.



Manifestation du 26 novembre 2016
L'A.46 réservée aux piétons et vélos !



LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES
auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES
auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

Pensez aux procurations si vous n'êtes pas à Marennes.

Depuis le 1^{er} février 2017, nous faisons de nouveau partie de l'arrondissement de LYON qui regroupe 137 communes : les communes de la Métropole de Lyon ainsi que celles membres des communautés de communes des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays Mornantais, de la Vallée du Garon, de la Région de Condrieu, du Pays d'Ozon et de l'Est Lyonnais ainsi que la commune de Saint-Romain-en-Gal membre de la communauté d'agglomération du Pays Viennois.

AGENDA

Sauf spécification,
les animations se déroulent
à la salle des fêtes.

Dimanche 14 mai

Paëlla

« P'tits Marennois »

Samedi 20 mai

Spectacle « Music'all »

Dimanche 21 mai

Randonnée « VOAGA »

Samedi 27 mai

Concours

« Pétanque

Marennoise »

stade et

Soirée des « Classes

en 7 »

Vendredi 2 juin

Début tournoi de tennis

« TCM »

Samedi 17 juin

Fête des Écoles, stade

Dimanche 18 juin

Fête de

« Musique Loisirs »

Samedi 24 et

dimanche 25 juin

Gala des « Océanes »

Salle Toboggan à

Décines

Vendredi 30 juin

Cinéma plein air

« Commission

Animation », stade

Samedi 1^{er} juillet

Festivités et

feu d'artifice

« Comité des Fêtes »

stade

Dimanche 5 mars

Loto à Mions

« VOAGA »

Vendredi 10 mars

Concours de coinche

« Handisport »

Vendredi 17 mars

Carnaval

« P'tits Marennois »

place du Champ

de Mars

Dimanche 2 avril

AG et repas de

« AAEM, Anciens Elèves

Marennois »

Dimanche 9 avril

Moules frites

« P'tits Marennois »

Jeudi 20 avril

Stage « Energym »

Dimanche 23 avril

Repas diots « Amicale

Anciens Pompiers »

Lundi 1^{er} mai

Randonnée

« Marennoise du cœur »

Mairie et Associations

Dimanche 7 mai

Exposition vente

« Ateliers Créatifs »

Lundi 8 mai

Défilé et

Commémoration

« UFAC et Mairie »